

DÉSARROI DES RÉSIDENTES DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE D'EL-ALIA

“Faire face au froid dans le noir et l'insalubrité”

«Imaginez dans ce froid à El-Alia, sans électricité, ni moyens de se chauffer avec de surcroît des rats et des souris.» Une phrase qui résume le calvaire dans lequel se trouvent près de 3 600 résidentes de la cité universitaire d'El-Alia. Pour essayer de faire changer cette situation «dramatique», les étudiantes ont entamé une série d'actions pacifiques. Le mot d'ordre reste le dialogue. De son côté, la directrice, Mme Kaci Tounsi, souligne qu'elle réceptionne durant toute la semaine les doléances et met tout en œuvre pour faire évoluer les choses dans la mesure du possible.

«Depuis 22 jours, il n'y a pas d'électricité alors que nous sommes en période d'examen», se plaignent des résidentes de la cité universitaire d'El-Alia qui se sont présentées à notre rédaction.

«Seuls certains pavillons en ont à certaines heures. Ce que nous trouvons injuste est le fait que des employés et agents de sécurité ont un groupe électrogène pour eux. Et nous, nous devons faire avec les moyens du bord pour réviser», explique une étudiante en 1ère année de postgraduation. Outre ce problème d'électricité, dont souffrent les 3 600 résidentes qui ont signé une pétition, la problématique du chauffage des chambres est posée avec acuité. «Avec cette vague

de froid, nous n'avons ni radiateurs ni chauffage.

Les filles ont dû acheter avec leurs propres moyens des résistances pour pouvoir dormir et ne pas mourir frigorifiées. Ceci, avec tous les risques que cela comporte», souligne une étudiante en 2ème année journalisme et membre du bureau de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA).

«Toute la région souffre du même problème d'électricité», nous répond M. Brahimi, directeur de la région centre de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU). Contactée, la directrice de ladite cité universitaire souligne que pour l'installation des chauffages une demande dans ce sens a été formulée officiellement.

«J'ai été nommée à ce poste au mois de septembre. A mon arrivée, il n'y avait pas de budget à ce sujet. Pour cette année, il faut une enveloppe spéciale pour régler ce problème», a affirmé Mme Kaci Tounsi. Quant aux coupures d'électricité, elle déclare : «Il s'agit de délestages. Nous n'avons rien à voir. J'ai déjà contacté Sonelgaz qui a dépêché des spécialistes.»

Concernant les employés qui ont un groupe électrogène, la directrice répond par l'affirmative : «Je ne vais pas les priver d'électricité sinon j'aurais un autre problème. Un bureau d'étude se charge pour régler ce problème une fois pour toutes.»

L'insalubrité dans la cité universitaire a été soulignée par les «déléguées». «Les rats et les souris sont les «copines» de chambre des filles», lance une résidente. Et de continuer avec amertume : «Nous devons faire avec et falloir tout supporter.» La directrice, de son côté, affirme à ce sujet que la cité est beaucoup mieux depuis quelques semaines. Pour convaincre, elle ajoute : «Je vous invite à venir

voir.» Et d'enchaîner : «En plus, ce sont les difficultés rencontrées dans les autres cités universitaires.»

Parmi les doléances exposées, les résidentes soulèvent le problème d'eau qui se raréfie et le transport entre la cité et deux facultés. «Pour aller de la Faculté des sciences politiques et de l'information (ex-ITFC) vers El-Alia, il n'y a aucun bus. Pour aller de 1er-Mai vers cette cité universitaire, il n'y a qu'un seul COUS dans la matinée», note une résidente. Autre sujet qui fâche les résidentes postgraduées : la signature d'un contrat stipulant qu'elles s'engagent à quitter la chambre d'ici un an et demi. «Une postgraduation dure au minimum deux ans. Comment va-t-on faire, par la suite, si nous ne trouvons pas un emploi ?» s'injurge l'étudiante en postgraduation. «Ce sont les ordres émis par l'ONOU que j'applique. Après cette durée, on pourrait trouver une solution. Dans la cité universitaire, il y a des résidentes qui devaient partir il y a trois ans», a affirmé Mme Kaci. Les pensionnaires ont entrepris depuis peu des actions de protestation pacifique : marches et sit-in dans le froid durant la nuit pour changer la situation.

Meriem Ouyahia

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

La place de la diaspora algérienne en débat

L'Algérie est certes en bonne voie mais elle doit cependant faire plus, vite et ne pas perdre de temps en matière d'ouverture économique, a estimé hier à l'hôtel Sofitel M. Francis Ghiles, journaliste au *Financial Times* et spécialiste en questions économiques, d'origine algérienne. Hôte du petit-déjeuner-débat que le Cercle pour l'action et la réflexion autour de l'entreprise (Care) a organisé sur la thématique «Les Algériens de l'étranger : une fenêtre sur le Monde», M Ghiles a mis en avant l'immense opportunité pour le développement de notre pays que constitue la diaspora formée de millions d'Algériens et de proches de l'Algérie qui se trouvent partout à travers la planète et représentent, selon lui, une énorme richesse pour notre patrie.

Un nombre assez important de ces derniers vouldraient et veulent travailler avec et pour notre pays mais ils ont été, selon l'hôte du club Care, empêchés de le faire, les règles du jeu ne le leur permettant pas naguère. Prenant notamment en considération que 75 à 80% des investissements en Chine sont du fait des Chinois de l'étranger, la force de frappe de cet empire, cet économiste n'a pas manqué d'inciter nos responsables et autres acteurs en matière économique à déployer plus d'efforts en vue d'attirer notre diaspora et bénéficier de ses importants réseaux économiques et de ce qu'elle peut offrir comme complémentarité au jeu diplomatique et de lobbying.

Cela, et même si «le contexte algérien est (actuellement) relativement plus favorable. Vous avez considérablement changé et l'Occident commence à s'en apercevoir», car la concurrence prenant force de loi dans le monde, sur la base de la transparence et d'une meilleure liberté de commerce et d'établissement, de la logique desquelles «on n'y échappe pas», selon lui, outre l'exercice par l'Etat d'un rôle d'arbitrage et de régulation. Mais aussi en privilégiant le préalable «d'un secteur financier performant, d'une intermédiation efficace et où les banques, qu'elles soient publiques ou privées, respectent de la même manière et strictement les règles universelles du jeu», et de la mise en place d'un cadre d'arbitrage «rapide, clair, équitable et transparent» en cas de survenue de litiges commerciaux.

En somme, l'hôte du club Care a invité notre pays, soucieux d'améliorer son image, à plus d'efficacité et d'efficacité sur le terrain, à aller de l'avant et à regarder uniquement vers le futur.

Chérif Bennaceur

APRÈS LA DÉCISION DU WALI D'INTERDIRE L'ENTREPOSAGE DE LA FERRAILLE DESTINÉE À L'EXPORTATION

Le syndicat du port de Ténès parle d'une mort programmée

Les représentants des travailleurs de l'Entreprise portuaire de Ténès s'interrogent sur la décision «prise par le premier magistrat de la wilaya de Chlef relative à l'arrêt immédiat des opérations d'entreposage au niveau du port des déchets de ferraille destinés à l'exportation».

Les syndicalistes de ladite entreprise portuaire considèrent que «cette mesure aura pour conséquence directe la mort du port et par voie de conséquence, une asphyxie financière dont les travailleurs seront les premiers à subir les retombées».

«Ce type de trafic constitue la principale ressource de l'entreprise et la mise en œuvre de votre instruction se traduira inévitablement par le départ des opérateurs actuels vers d'autres ports ; plongera en conséquence l'entreprise et ses travailleurs dans une grave crise financière et sociale. Nous constatons avec amertume que de telles mesures viennent s'ajouter aux nombreuses entraves déjà opposées dans un passé récent aux différentes demandes et tentatives d'investissements en relation avec l'activité portuaire (huile, bitume, ciment, aliment de bétail), ainsi que de celles ayant abouti au détournement du trafic des semences de pomme de terre», lit-on dans la requête transmise en date du

16 janvier 2005 au wali de la wilaya de Chlef. Pour les syndicalistes «il est urgent que les autorités de notre pays, à leur tête notre président de la République, réfléchissent à cette mesure dont les conséquences ne feront que grossir le camp des chômeurs» et d'ajouter : «Qu'au moment où les responsables du ministère des Transports et de la Sogeport nous ont assurés qu'ils ne ménageront aucun effort pour développer l'activité du port de Ténès, la situation créée aujourd'hui autour du port témoigne d'une volonté déterminée d'étouffer graduellement l'activité commerciale. Comme vous ne l'ignorez pas, le port est une zone de travail et de transit où nos travailleurs traitent tous les types de marchandises (vrac, solides et liquides, produits dangereux et dangereux, déchets de papiers et de ferraille, etc.) et qu'à ce titre, l'entreposage des marchandises destinées à l'exportation est une condition nécessaire pour réaliser de bons rendements dans la manutention et écarter le séjour des navires à quai».

Ceci étant, les syndicalistes de l'Entreprise portuaire de Ténès espèrent que la décision prise par le wali de Ténès doit être revue, et ce, dans l'intérêt de toutes les parties.

A. Bettache

2^e RENCONTRE INTERNATIONALE DES INVESTISSEURS DANS LE SECTEUR CHIMIE-PHARMACIE

Haro sur le partenariat étranger

Afin de promouvoir le partenariat national et international dans le secteur de l'industrie chimique et pharmaceutique et saisir de nouvelles opportunités d'investissement, la tenue de la 2^e rencontre internationale des investisseurs s'inscrit dans cette logique et est considérée également comme un espace de contacts directs animé par un show-room.

«Le secteur de l'industrie est entré en phase de privatisation et afin de mener à terme cette procédure, il est important d'offrir toutes les commodités nécessaires et d'utiliser de plus d'information et de sensibilisation notamment sur l'accord d'association avec l'Union européenne», a souligné El Hachemi Djaâbouh, ministre de l'Industrie, à l'occasion de l'ouverture des travaux. Ce dernier n'avait pas manqué de marquer son regret face à l'hausse de la facture de production des médicaments et des produits pharmaceutiques en soulignant qu'en 2004 «900 millions de dollars ont été payés contre 600 millions de dollars pour l'année 2003». L'Algérie offre, selon le premier responsable du

secteur industriel, des soutiens et des garanties fiscales et douaniers suffisants et même avantageux au niveau des entreprises publiques, chose qui n'est pas du goût de certains chefs d'entreprise à l'exemple du P-DG de Sidal. Ce dernier ne cesse de réclamer l'équité d'opportunités entre tous les opérateurs économiques quels qu'ils soient. Par ailleurs, il a été avancé que parmi les 50 groupes d'entreprises et filiales à privatiser, 4 sont déjà concernés par ce processus. Il s'agit, entre autres, de GIPEC et du groupe ENAVA. On apprend également que les négociations avec des entreprises gazières allemandes sont en cours pour le partenariat avec l'Entreprise nationale des gaz industriels (ENGI).

Le programme de cette rencontre à l'hôtel El-Aurassi a permis aux investisseurs étrangers notamment d'avoir une présentation des données générales et approfondies sur le secteur chimie-pharmacie et les avantages de l'investissement en Algérie dans ce secteur.

I. T.